

UN HOMME SE DÉGUISE EN FEMME POUR ESCROQUER P.4

Togo Télécom

VOEUX 2014 :

"NOUS AVONS LA PLUS FORTE POTENTIALITE DE DEVELOPPEMENT..." P.8

CHRONIQUE

Bonne & Heureuse Année 2014

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'Analyses et de Publicité

Triste anniversaire des incendies des deux grands marchés du Togo :

Que cache le CST en faisant tant de bruit ?

Et si le Collectif dénonçait plutôt les pyromanes ?



Me Zeus Ajavon



Kodjo M. Agbéyomé



Les ruines du bâtiment central du Grand marché de Lomé

P.3

Nicodème Habia retrouve ses anciennes amours :

Après Gilchrist Olympio, c'est le tour du Général Kadangha de subir la fougue de l'ancien député



Nicodème Habia

P3&4

Est-ce le bout du tunnel dans le secteur de l'éducation ?

Les syndicats d'enseignants dos au mur acceptent les propositions du gouvernement

P.3



Florent Maganawé

Œuvre de bienfaisance : P.6



Almok fait don de jouets et de matériels informatiques à la crèche "Beau Berceau" d'Avepozo

Développement à la base

Pause de la première pierre du nouveau marché de Tsévié-Glainviémoudji

P.5

Concours " message de Noël " :**Les enfants réclament plus d'attention et d'affection**

" Stop aux pratiques sociales et culturelles néfastes aux enfants ". C'est le thème retenu pour la 8ème édition du concours "Message de Noël" qui visait à donner la parole aux enfants afin qu'ils envoient des messages aux autorités. Avant l'apothéose prévue pour le mercredi 25 décembre 2013, un avant-goût a été donné le samedi 21 décembre dernier dans l'amphithéâtre de l'Agora Senghor à Lomé. Des messages et un concours de chants choral des enfants étaient au menu de cette rencontre.

Parmi les messages livrés figure celui écrit par Mlle Ayoko Sallah Agbédiblé, 17 ans, étudiante en 1ère année de Communication. Ce message appelle autorités traditionnelles et religieuses à prendre sur elles de moderniser le secteur culturel traditionnel. Cette modernisation doit se matérialiser par leur engagement à alléger sensiblement la durée de placement des enfants dans les couvents. Elles doivent éliminer dans leurs rituels les pratiques préjudiciables à la vie des enfants, notamment les infanticides, l'excision, le mariage précoce. Les autori-

tés traditionnelles et religieuses doivent privilégier les consultations cliniques et médicales en cas de malformation chez l'enfant. Elles doivent donc collaborer pour valoriser les pratiques propices au développement des enfants pour leur plein épanouissement.

De son côté, Mlle Hollard Eyram-Jennifer Yoèle, élève au complexe scolaire Gloria, a axé son message sur le thème intitulé ; " Halte aux trafics des enfants ". " Chers Parents, Recevez mes salutations. Je vous prie d'entendre mes cris de détresse. L'homme est un être



Les chorales en compétition

très cher en échange duquel il n'ya pas de prise et les enfants sont des dons de Dieu. Ne négligez pas les enfants, prenez soins d'eux. N'aimez pas les biens de ce monde plus que les enfants. Au lieu de les envoyer à l'aventure sans lendemain contre des gadgets, chérissez-les, respectez leurs droits et ils feront leurs devoirs car il y va de leur intérêt ; du bien de la famille et du pays. Nous vous en supplions

cessez le trafic des enfants. Pitié, Pitié, Chers parents pitié pour que commerce clandestin prenne fin. Merci pour votre prise de conscience", écrit-elle.

L'édition de l'année 2013, s'est ouverte avec une compétition de chants chorale. Ils étaient six chorales d'enfants à interpréter la chanson intitulée " Que notre combat soit pour la paix ; et notre seule arme ne soit que l'amour " de Mgr Nicodème

Barrigah-Bénissan.

Il s'agit des chorales : le Cœur immaculé de Marie de Kpali-Dévé (Tsévié), Notre Dame du Rosaire d'Agbléga-Adidogomé, les Saints Martyrs de l'Ouganda de la paroisse Marie-Mère du Rédempteur d'Adidogomé, les Saints Innocents de Christ-Roi de Kodjoviakopé, la Psalette de Marie de la paroisse Saint Antoine de Padoue de Hanoukopé et Saint Daniel Combonie de la paroisse Marie-Mère du Rédempteur d'Adidogomé.

Les cinq membres du jury de la soirée présidé par le Professeur de Philosophie Magloire Kuakivi, devaient noter chez les différentes chorales la conformité de l'interprétation à l'œuvre originale, la restitution artistique, la tenue sur scène, la prestation d'une chanson au choix, etc.

A l'issue de la compétition, le trophée a été arraché par les Saints Innocents de la paroisse Christ-Roi de Kodjoviakopé, suivis de la Psalette de Marie de la paroisse Saint Antoine de Padoue de Hanoukopé qui ont bien mérité leur place.

Après la proclamation des résultats, la joie était au rendez-vous chez tous les enfants, égayés davantage par le show de l'artiste togolaise de la chanson Almok. Certains sont repartis avec des cadeaux offerts par les sponsors de l'événement, notamment Togocel, Voltic.

M. Ferdinand Affognon, Directeur de Nana Media Culture, est le promoteur de l'événement.

Le 25 décembre 2013, les meilleurs messages sont lus par des groupes d'enfants venus de l'intérieur du Togo, des pays voisins, mais surtout de chœurs provenant de la France pour interpréter le morceau de Mgr Nicodème Barrigah.

Carole AGHEY

Préservation de la santé des populations :**Les unités de production de "pure water" non conformes à l'hygiène fermées provisoirement**

Sur les emballages plastiques des certaines eaux de boisson sont inscrits "pure water" pourtant toutes ne le sont pas toujours. Certaines de ces eaux commercialisées au Togo ont des goûts et des odeurs bizarres.



Des sachets d'eau de "Pure water" tassés

C'est en tout cas ce qui explique la descente des autorités le mardi 7 janvier dernier dans plusieurs structures de production de ces eaux et qui a conduit à la fermeture provisoire d'une dizaine d'entre elles. Dans ces unités de production, l'eau produite n'est pas en conformité avec les mesures d'hygiène, et sa consommation constitue un

danger pour la santé des populations.

Cette opération vise donc à sauvegarder la santé des citoyens et à amener toutes les unités productrices d'eau à

respecter le cahier de charge qu'elles ont reçu avant leur installation. Il s'agit aussi de les amener à avoir l'agrément avant de pouvoir exercer leur activité.

Les unités de production qui

ne se conformeront pas à la règle seront définitivement fermées, préviennent les autorités en charge de l'eau. A travers cette action les autorités entendent assainir le secteur de la production de l'eau, afin de mettre à la disposition de la population, une eau de qualité, source de vie.

Après l'adoption du code de l'eau au Togo en 2010, et malgré les incessants rappels à l'ordre des autorités aux producteurs de " pure water " pour se conformer aux normes réglementaires du secteur de l'eau au Togo, certains responsables de ces unités de productions ont récidivé, d'autres unités exercent dans l'illégalité.

Pierre A.

L'Observatoire togolais des Eglises du Togo réfléchit sur l'édification d'une cité paisible

" Enjeux et défis de l'Eglise dans l'érection d'une cité paisible ", c'est le thème autour duquel l'Observatoire togolais des Eglises (OTE) et tous ses membres ont organisé une conférence-débat le 17 décembre dernier dans la grande salle de la CNTT à Lomé.

" L'Observatoire togolais des Eglises compte apporter sa contribution, aux côtés de l'autorité publique, pour restaurer l'ordre et la discipline dans la maison du Christ. Il se veut un organe de contrôle et de régulation des pairs pour redorer le blason terni de l'Eglise et des hommes de Dieu. L'initiative de cette conférence-débat est donc l'expression de cette dynamique de l'OTE, nous voudrions bien compter sur la profondeur des réflexions pour la formulation des recommandations qui vont dans le sens d'assainir la corporation

pastorale et par conséquent restaurer l'autorité de l'église ", a déclaré le pasteur Ote, Rev. Cyrus Padabadi.

Pour lui, point n'est besoin de prouver l'importance du rôle joué par l'Eglise dans la culture et le maintien de la paix dans une société, car le développement des dernières actualités sociopolitiques au Togo nous en donne mille preuves. Cependant, la vie de l'Eglise des dernières années ne rayonne pas suffisamment pour illuminer comme cela se doit notre cité, parce que minée profondément par des vices et dérives qui finissent peu à peu par faire de la maison du Christ une pétaudière.

La liberté de religions instituée par la Loi fondamentale a engendré un foisonnement d'Eglises dont les conséquences, à la limite, échapperaient au contrôle de l'autorité publique. Les hommes de Dieu, sous d'au-



Vue partielle de l'assistance lors de la conférence

tres cieus, sont considérés et vénérés, non seulement pour le fait qu'ils sont investis de l'autorité divine, mais également pour les actes qu'ils posent et qui reflètent les attributs de Dieu, notamment, l'intégrité, la probité, la franchise, l'honnêteté. Dans notre société aujourd'hui, force est de constater que pour mille et une raisons les unes et les autres justifiées, les hommes de Dieu perdent de leur autorité, de

leur influence, de leurs privilèges, ce qui n'est pas de nature à conforter leur pouvoir effectif pour agir efficacement sur l'érection d'une cité paisible.

Soulignons que la religion est une réponse au désarroi et à la souffrance par le moyen de l'espérance d'une vie meilleure, l'attente de la vie éternelle et la promesse du paradis, image parfaite d'un bonheur infini.

Carole AGHEY

CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récepissé n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

Directeur de la Publication

ALIZIOU ESSODINA
90 01 21 69

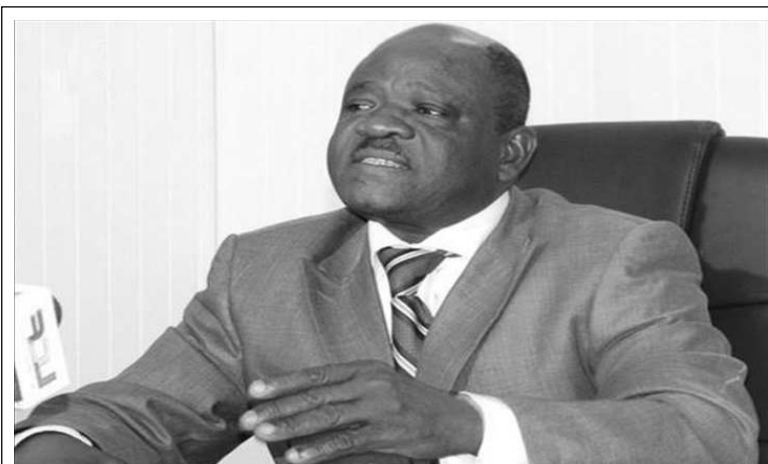
REDACTION

AGBANDA Pierre
Carole AGHEY
A. KAPO
B. Talom.
Jean-Pierre B.

Imprimerie St Louis
Tirage : 2000 ex.

Est-ce le bout du tunnel dans le secteur de l'éducation ?**Les syndicats d'enseignants dos au mur acceptent les propositions du gouvernement**

Est-ce la fin du bras de fer entre les syndicats d'enseignants et leur employeur, le gouvernement ? Assurément, puisque les syndicats d'enseignants ont capitulé face à la fermeté du gouvernement qui, tout en gardant une oreille attentive à leurs revendications, estime ne pas pouvoir donner suite aux "caprices" de ces organisations syndicales devenues trop gourmandes. Les élèves ont néanmoins repris le chemin des classes déjà lundi dernier et l'accalmie semble durer encore.



Florent Maganawé, ministre des enseignements Primaire et Secondaire

L'année 2014 semble avoir revigoré le sentiment nationaliste des syndicats d'enseignants qui étaient devenus en fin d'année dernière insupportables. Et pour cause, lors d'une assemblée générale organisée le vendredi 03 janvier dernier, le meneur de la fronde contre le gouverne-

ment, notamment l'Union des Syndicats de l'Education au Togo (USET), a décidé de donner une chance aux négociations en cours.

L'USET, en approuvant le projet de protocole d'accord du gouvernement, a donc accepté de signer une trêve pour laisser la chance aux discussions qui doivent déboucher, fin mars au

plus tard, à l'adoption d'un statut particulier de la fonction enseignante.

Cette sage décision vise, selon les délégués préfectoraux des syndicats, à permettre aux deux parties de trouver une solution durable de sortie de crise, notamment l'harmonisation de la question de prime d'incitation à la fonction enseignante évaluée

à 10.000 FCFA pour les agents de la catégorie A et 8.000 FCFA pour ceux des catégories B, C et D pour l'année en cours.

En clair, les syndicats d'enseignants semblent retrouver la raison puisque la tempête des grèves a été maîtrisée sans que l'équation des primes "fantaisistes" soit résolue par le projet de protocole signé par les responsables syndicaux. Cette situation n'est malheureusement pas du goût de la base qui a manifesté son désaccord lors de l'assemblée générale vendredi dernier.

Durant les trois prochains mois, les deux parties (gouvernement et syndicats d'enseignants) travailleront d'arrachepied pour la mise en forme du projet d'accord, afin d'améliorer les conditions de vie et de travail des enseignants. Mais pour l'heure, les syndicats qui refusent d'élargir les discussions à l'Association des parents d'élè-

ves et au Conseil national du dialogue social, se disent prêts à entrer en grève pour dénoncer le non respect des termes du projet de protocole d'accord par l'autre partie.

"Nous aurons des rencontres chaque deux semaines avec les autorités. Nous n'hésiterons pas à rentrer en mouvement à n'importe quel moment lorsque nous constaterons un faux-pas du gouvernement...", a déclaré le secrétaire général de l'USET. Cette déclaration du secrétaire général de l'USET sonne comme une capitulation de l'USET qui a épuisé toutes ses armes dans ses tentatives de provoquer un bouleversement de l'année scolaire 2013-2014. Heureusement que le gouvernement n'a pas cédé aux caprices d'une frange de fonctionnaires qui se croyaient au dessus des autres employés de l'Etat.

JPB

Triste anniversaire des incendies des deux grands marchés du Togo :**Que cache le CST en faisant tant de bruit ? Et si le Collectif dénonçait plutôt les pyromanes ?**

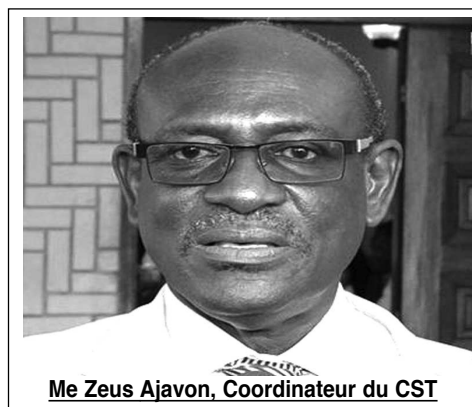
Les dates des 10 et 12 janvier 2013 restent un triste souvenir dans la mémoire des Togolais. En effet, dans la nuit du 10 puis du 12 janvier 2013, les deux grands marchés du Togo, en l'occurrence celui de Kara et de Lomé ont été incendiés par une main criminelle sans aucune pitié pour nos vaillantes commerçantes qui ont vu leurs marchandises et autres biens de valeur partir en fumée.

Les Togolais très indignés par cet acte ignoble se demandaient "qui a pu faire ça et à quelle fin ?" "Pourquoi cibler les deux plus grands marchés qui constituent le poumon de l'économie du Togo ? C'est cette question que la justice tente d'élucider depuis près d'un an en menant des investigations pour trouver le ou les coupables de ce crime odieux.

Les investigations ont conduit vers le Collectif Sauvons le Togo (CST) dont certains responsables ont été arrêtés puis libérés mais restent sous contrôle judi-

ciaire. Parmi eux, figurent le président du parti OBUTS, Agbéyomé Kodjo, son vice-président, Gérard Adja, Alphonse Kpogo du parti ADDI, Jean-Eklu de l'ANC et d'autres. D'autres personnalités du Collectif, notamment le président de l'ANC, Jean-Pierre Fabre, Ajavon Zeus le coordonateur du CST, Gil-Benoit Afangbedji, Kpandé Adjaré, etc. ont été inculpés mais sont libres de leurs mouvements. Outre les responsables du CST inculpés dans cette affaire, la justice a également interpellé certains jeunes désœuvrés qui ont été utilisés pour commettre le crime. En clair, l'enquête sur ces incendies a conduit vers certains responsables du CST. Et depuis, les responsables du CST, non seulement ne cessent de crier à la persécution, mais aussi de pointer un doigt accusateur sur le pouvoir en place.

Dans un rapport rendu public, le CST accuse certains proches collaborateurs du président de la République d'avoir planifié et exécuté la mise à feu



Me Zeus Ajavon, Coordonateur du CST

des deux marchés. Le rapport invoque comme motivation, la construction d'un grand centre commercial sur l'emplacement du bâtiment du grand marché d'Adawlato et la volonté du pouvoir de punir les femmes du grand marché de Lomé pour leur soutien à l'opposition.

Le hic, c'est que certains responsables du CST dont les noms ont été cités parmi les signataires de ce rapport ont indiqué au peuple Togolais qu'ils n'ont jamais signé ce fameux document. Ils nient toute participation à une quelconque enquête du CST ayant débouché sur ce rapport d'enquête. En clair,

les accusations portées contre les proches du Chef de l'Etat dans ce fameux rapport sont dénuées de tout fondement.

C'est justement ce document qui ressemble à un chiffon que le reliquat du CST (puisque certains ont quitté la barque) brandit comme un rapport d'enquête qu'il a déposé auprès du juge d'instruction afin que celui-ci puisse s'en servir pour poursuivre les personnes citées dont certaines d'ailleurs ont porté plainte pour diffamation. "Quel crédit peut-on accorder à un document dont certains signataires récusent leur signature ?", s'indignait un diplomate occidental au Togo. Il va sans dire que les pyromanes qui ont par cynisme mis le feu à ces deux marchés, se trouvent au sein du CST, car il y a un adage qui dit que "qui se sent morveux, se mouche".

Les responsables du CST se sentent morveux, c'est pourquoi ils s'agitent et font du boucan, histoire de brouiller les pistes. Sinon pourquoi ne pas laisser la justice mener à terme ses investigations jusqu'au procès où ils pourraient brandir leurs preuves au lieu de publier ce fameux rapport dont certains signataires rejettent catégoriquement leur participation à sa rédaction.

Après cette polémique autour du fameux rapport d'enquête, le reliquat du CST, sans honte, rend publique une déclaration au sujet de ce chiffon. "Aussi devient-il impensable et inquiétant que le juge d'instruction et le procureur de la République continuent d'ignorer le rapport d'enquête du CST qui s'est somme toute acquitté d'une obli-

gation juridique en citant notamment les commanditaires de ces incendies", indique cette déclaration du CST. Quel usage le juge d'instruction chargé d'éclairer les Togolais sur cet acte criminel peut-il faire d'un rapport dénoncé par certains signataires tels que Agbéyomé Kodjo, Aimé Gogué et Klumson-Eklu Etsri ?

Le coordonateur du CST et ses acolytes feront œuvre utile en dénonçant les pyromanes qui se trouvent au sein du collectif. Les Togolais leur seront reconnaissants s'ils remettent les criminels à la justice pour que la lumière soit faite sur cette affaire. L'on se souvient qu'au cours de leur procession sur les artères de Lomé pour invoquer les démons contre les pyromanes qui ont mis feu aux marchés, les responsables du CST, adeptes de vodou, ont invoqué la foudre contre ceux qui ont commis cet acte, même s'ils sont dans leurs rangs.

Après cette procession satanique, on les retrouve encore dans les églises le lendemain pour demander au bon Dieu que les auteurs soient démasqués. Quel mélange de croyance au CST ? Ce qui est évident, c'est que le tintamarre orchestré par le CST depuis cette affaire ne semble pas émouvoir les magistrats chargés de faire la lumière sur cette affaire. Ni la marche silencieuse, ni les processions vodou assaisonnées de cultes dans les églises ne pourront couvrir les pyromanes cachés au sein du CST.

Si la justice des hommes n'arrive pas à démasquer les vrais auteurs de ce crime crapuleux qui a ruiné nos femmes commerçantes, celle de Dieu sévira.

Aliziu Dominique

Nicodème Habia retrouve ses anciennes amours :**Après Gilchrist Olympio, c'est le tour du Général Kadangha de subir la fougue de l'ancien député**

Nombreux sont ceux qui se demandent à quoi joue l'ancien militant de l'UFC, Nicodème Habia, depuis que les populations de l'Avé l'ont débouté lors des législatives du 25 juillet dernier. Depuis ce scrutin, Nicodème Habia semble avoir piqué une colère sans précédent contre ses bienfaiteurs qu'il ne cesse de fustiger sur les médias en les traitant de tous les noms d'oiseaux.

Au début de sa décente aux enfers, c'est sur le président national de l'UFC qu'il a jeté son dévolu. Il s'en était pris violemment aux cadres de son ancien parti, l'UFC, et à son président ; ce qui lui a valu son exclusion du

parti avec d'autres frondeurs, notamment l'ancien ministre de la Communication, Djimon Oré. Et pourtant Nicodem Habia doit tout à son président Gilchrist Olympio, qui non seulement, l'a promu au sein du parti en lui

confiant le poste de délégué à la jeunesse, mais aussi l'a positionné comme candidat de l'UFC dans l'Avé alors que le secrétaire général d'alors, Jean-Pierre Fabre, ne voulait pas de lui. Habia était donc l'enfant chéri du président de l'UFC et bénéficiait de sa couverture.

L'ancien réfugié togolais aux USA, Nicodème Habia, avait également joui de cette couverture lorsqu'il était impliqué dans

Suite à la page 4

Journée porte ouverte de Togo Telecom à la 11ème Foire internationale de Lomé : Les défis pour le groupe Sponsor officiel de la Foire

La 11ème édition de la Foire internationale de Lomé a été une occasion pour les entreprises de déployer toute leur artillerie afin de capter l'attention des visiteurs. Le 14 décembre dernier, au cours de la journée TOGO TELECOM, le sponsor officiel de la Foire n'a pas ménagé ses efforts pour démontrer ses visages de plus en plus exigeante et diversifiée. Retour sur cette journée riche en activités.



La table lors de la conférence

Le 14 décembre 2013 a été un jour pas comme les autres à la foire internationale de Lomé. Plusieurs activités ont marqué cette journée dédiée au sponsor officiel de ce grand rendez-vous économique du pays et de la sous-région, Togo Télécom.

Déjà le matin, les journalistes et autres invités ont été conviés à une conférence placée sous le thème : " Face au haut débit, les projets mis en œuvre par TOGO TELECOM ". Convaincu que le développement économique d'un pays s'accompagne par ailleurs d'une révolution dans les Technologies de l'Information et

de la Communication (TIC), le groupe Togo Telecom ne ménage aucun effort pour multiplier des projets capables de faciliter l'accessibilité de ses nouveaux produits et services.

Le conférencier, Komla A. Yovo, conseiller technique du Directeur général, chargé des Projets, a égrené le long chapelet des projets ambitieux (projet rose-C, IPTV, 300k, ...) mis en œuvre ou en cours d'exécution. Il a été suppléé par une équipe qui a assuré les échanges autour des nouvelles technologies et des services de télécommunications, notamment au Togo et dans la sous-région via le câble optique.

On retiendra dans l'ensemble que le Groupe Togo Telecom, grâce à ses nouveaux chantiers, est en train de tracer le chemin pour un Togo nouveau ancré dans l'internet et le multimédia. Ces innovations permettront, à coup sûr, aux clients de jouir de l'internet en temps réel, mais aussi de profiter des opportunités disponibles pour une communication efficace. C'est ce qui justifie, selon le Chargé des Projets, les travaux d'installation de nouvelles cabines visibles appelée technique " Street Cabinet ", notamment dans la capitale et dans certaines villes du pays.

Ce projet innovant permet à



L'entrée du stand du Sponsor Officiel de la Foire, Togo Telecom

Togo Telecom de disposer d'un réseau entièrement numérique en Fibre Optique, qui couvre 90% du territoire national, et permet d'augmenter les capacités du groupe à offrir un grand nombre de services.

Après la séance d'explication de sa démarche technologique, l'assistance a eu droit à une visite des stands de Togo Telecom. Le public a découvert quatre expositions phares, à savoir : le pack 3XL conçu pour régler plus de 10 problèmes de communication à la fois, le Lap Top HELIM, conçu pour régler le problème de coût onéreux des ordinateurs, les cartes de fidélité BA'AL, et les solutions d'intégration télécoms destinées à équiper efficacement les entreprises togolaises en solutions multimédia.

Dans la soirée, le public a

savouré un concert musical géant, un concours karaoké, un défilé de mode, une élection de la meilleure tenue rose-bleu.

Notons que dans un processus de développement économique voulu par les plus hautes autorités du Togo, les entreprises jouent le rôle de moteur. C'est sans ambages que l'on peut dire que TOGO TELECOM joue sa partition en mettant en place une panoplie de services innovants pour le bonheur de ses clients. Reste maintenant à établir une juste conformité entre le coût des services et le coût de la vie, ou le pouvoir d'achat des populations. Quant au haut débit introduit depuis 2006, il est une réalité à condition de réduire le facteur distance et le facteur disponibilité de nos terminaux.

JPB

Nicodème Habia retrouve ses anciennes amours :

Après Gilchrist Olympio, c'est le tour du Général Kadangha de subir la fougue de l'ancien député

Suite de la page 3

une affaire de trafic de drogue où il a été arrêté par la police ghanéenne. C'est grâce à l'intervention de Gilchrist Olympio qu'il a pu s'en sortir. Mais face à son désaveu par les électeurs de sa préfecture Avé, l'homme remercie son bienfaiteur en monnaie de singe en s'attaquant à lui sur les médias.

Il va plus loin en tenant des propos élogieux à l'endroit de Jean-Pierre Fabre qui n'avait pourtant pas hésité à instruire les jeunes de le frapper proprement au siège de l'UFC au moment où ce parti traversait une crise interne. N'eût été l'intervention des forces de sécurité, les jeunes de l'UFC à la solde de Jean-Pierre Fabre lui aurait réglé les comptes. Et comme il sait si bien le faire, le natif de l'Avé s'attaque aujourd'hui, sans battre sourcil, au Général Kadangha Félix qui vient d'être nommé chef d'Etat major général des Forces Armées Togolaises (FAT). " La nomination du Colonel Kadangha comme chef d'Etat major général de l'armée est une insulte au peuple togolais et une honte à notre armée ", a débité à nos



Nicodème Habia

confrères de icilome.com l'ancien député de l'UFC, Nicodème Habia qui retrouve sa langue fourchue d'avant son élection à l'Assemblée Nationale.

Et pourtant, il trainait sa bosse dans les couloirs de l'Etat major pour solliciter l'aide du Général Kadangha. Celui-ci n'hésitait pas à lui offrir des dons et autres matériels pour sa préfecture. Aujourd'hui, il crache dans le plat où il a mangé il y a seulement quelques mois. Quelle ingratitude de la part du candidat malheureux aux élec-

tions législatives du 25 juillet dernier ! Selon un de ses proches, Habia, l'ancien député de l'Avé est dans la dèche. L'homme manque de moyens financiers pour honorer ses engagements et offrir des sacrifices à ses fétiches et autres gris-gris dont il est un véritable adepte.

Face à la misère qui frappe à sa porte, l'ancien

député préfère jeter de l'anathème sur ses bienfaiteurs au lieu de retourner aux USA pour faire " djongou ", c'est-à-dire être agent de sécurité dans les grandes surfaces. Après Gilchrist Olympio et le Général Félix Kadangha, à qui va s'attaquer encore Habia ? Certainement à son ami et compagnon de MCA, Fulbert Attisso, qu'il avait trahi et abandonné pour se faire une belle place au soleil, alors que lui autre croupissait à la prison de Kara.

Aliziu Dominique

Fait divers

UN HOMME SE DÉGUISE EN FEMME POUR ESCROQUER

Décidemment, tous les moyens sont bons pour se faire des sous. Un jeune Béninois travesti a cru mieux de poursuivre ses œuvres d'escroquerie. Dieu merci, sa ruse n'a pas abouti. Le travesti a été arrêté dans la nuit du 5 janvier 2014 puis conduit à la gendarmerie. Sa victime l'accuse de lui avoir menti en se passant pour une femme. A malin, malin et demi, dira-t-on.

L'intéressé a été déshabillé publiquement et l'on a retrouvé ses attributs d'hommes cachés sous les vêtements de femmes. Bien qu'au Benin les textes soient muets sur la question de l'homosexualité et de la transsexualité, la honte, elle, était énorme et les nombreux témoins qui ont vécu la scène en étaient repartis très médusés. Très certainement les parents de l'intéressé ainsi que sa ou ses copines auraient également fait le déplacement. Pénible et pourtant ce n'était pas une farce.

Le travesti a expliqué devant micros et caméras : " Il m'a demandé si je pouvais lui faire la pipe. Je le lui ai fait jusqu'à il a éjaculé. Il a demandé pénétration et moi je lui ai dit que je ne fais pas cela. Il m'a même ici alors qu'il ne m'a même pas encore payé la pipe".

Selon le film de l'évènement ce sont deux frères qui ont amené l'individu qui se fait passer pour une femme et qui a sûrement déjà fait beaucoup de victimes. En effet, le jour de l'an le plus jeune des deux frères est allé dans un maquis de sa localité pour prendre un pot. Il a fait la connaissance d'une jeune femme qui s'est laissée séduite par lui. Arrivé à la maison, le courtisan dit à son frère qu'il a gagné une copine. Ce dernier décide d'accueillir sa "belle sœur". Les deux tourtereaux ont bu jusqu'au moment où les choses sérieuses ont commencé.

Le travesti sexuel s'est prêté au jeu quand les gendarmes lui ont dit de se déshabiller.

Ces faits rapportés par le site www.kaoci.com existent aussi au Togo et interpellent notre conscience à tout mettre en œuvre en vue de bouter hors de nos frontières ce phénomène pervers. A bon entendeur, salut !

B. TALOM



www.togoportail.net

Pour en savoir sur les actualités d'ici et d'ailleurs, consultez désormais votre site d'informations générales togoportail.net "togoportail, toute l'information à votre portée"

Pause de la première pierre du nouveau marché de Tsévié-Glainviémoudji

Le 14 décembre dernier, la ministre du Développement à la base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, Victoire Tomégah-Dogbé s'est rendue à Tsévié (environ 35 km au nord de Lomé) où elle a procédé à la pose de la première pierre pour la construction du marché préfectoral.

La réalisation de ce projet s'inscrit dans le cadre du programme de soutien aux micro-projets communautaires (PSMICO) piloté par l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB) et qui vise à doter les communautés d'infrastructures socio-collectives de base. Etaient présents à cette cérémonie les ministres Dédé Ahoéfa Ekoué de l'Action Sociale et John Siabi Kwamé-Kouma Aglo du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale. Ainsi que Bruno Kossi Loglo, le Maire de la Commune de Tsévié, plusieurs chefs traditionnels et des invités.



Vue partielle de l'assistance lors de la conférence

Composé de 10 hangars de 60 places chacun, deux magasins de stockage, un bloc administratif, un bloc sanitaire, une boucherie et un dépotoir, ce nouveau marché sera érigé sur une superficie de 10 hectares. Le coût estimatif s'élève à près de 320 millions de FCFA. La durée des travaux est de cinq (5) mois. Au total, neuf entreprises ont été sélectionnées sur une base concurrentielle pour la réalisation des travaux, a expliqué le direc-

teur général de ANADEB, M. Doki Zama Ali-Tagba.

Le travail est coordonné par une équipe de l'ANADEB, structure composée notamment de spécialistes de développement communautaire. L'Etat Togolais est le partenaire technique et financier dont l'action est appuyée par les communautés bénéficiaires et le secteur privé.

Selon des estimations faites en janvier dernier, le PSMICO a permis de réaliser une quarantaine

de microprojets pour une valeur d'environ 3 milliards de FCFA dont 1,3 milliards pour le compte de l'année 2012 uniquement. Des marchés ont été construits ou réhabilités dans certaines localités dont Agou, Assahoun et Agbonou. D'autres sont actuellement en chantier.

Le projet de construction du nouveau marché de la commune de Tsévié, chef lieu de la Région Maritime, remonte à mai 2012 lors d'une audience accordée par le chef de l'Etat Faure Gnassingbé aux cadres de la localité. Ces derniers avaient soumis leurs doléances au président de la République qui a aussitôt décidé de passer à l'acte.

"Nous remercions le chef de l'Etat qui a voulu nous offrir ce marché. Car un marché n'est pas qu'un lieu de vente mais de joie et de rencontre", s'est réjoui le Maire de la Commune de Tsévié.

"Nous remercions du fond du cœur le chef de l'Etat pour avoir pensé à nous. Nous avons par-

fois honte de rester là où nous sommes actuellement. Les infrastructures sont vétustes. Et quand il pleut, il y a des dégâts, nous implorons chaque jour le Seigneur quand le ciel s'assombrit", a confié Mme Adjoua, revendeuse au marché de Tsévié.

"Actuellement, certaines revendeuses sont obligées d'installer leurs étalages dans des maisons aux alentours, l'endroit étant trop exigu. Ce joyau sera un grand soulagement pour nous autres revendeuses de ce marché. Et nous tenons à remercier le chef de l'Etat pour avoir pensé à nous. Que l'Eternel veille sur lui et sur l'ensemble du gouvernement", a-t-elle ajouté.

Notons que les responsables des entreprises chargées de la construction ont reçu chacun séance tenante, un chèque représentant une partie du montant de leur devis à titre d'avance pour le démarrage des travaux.

Carole AGHEY

Passation des Marchés publics :

Les journalistes outillés pour mieux jouer leur rôle

" Rôle et responsabilité des médias dans le système de passation des marchés publics " : c'est le thème choisi par l'Autorité des Régulation des Marchés Publics (ARMP) pour former une quarantaine de journalistes de la presse publique et privée les 26 et 2 décembre 2013 à Lomé.

Le but de cette formation est de permettre aux journalistes de disposer d'outils nécessaires afin d'exploiter efficacement les informations relevant des Marchés Publics.

Depuis 2008, le gouvernement togolais a réformé son système de passation des marchés publics. Ce qui justifie plusieurs initiatives prises par l'ARMP en matière de formation. De plus, la réglementation en matière des marchés publics confère une grande

responsabilité à la société civile en faisant d'elle, le principal acteur de la commande publique. Ainsi, les responsables de cette structure en charge des marchés publics ont estimé que la société civile doit renforcer davantage son rôle de veille et de contrôle citoyen à travers sa forte implication dans le processus des acquisitions publiques.

A l'ouverture de la formation, le directeur général de l'ARMP, M. Théophile René Kapo a laissé entendre que son institution a pour entre autres missions, la formation et l'information des acteurs publics. " Il s'agit de vous permettre de mieux accomplir la mission que les textes des Marchés publics vous confèrent: celle de veille ", a-t-il dit.

Ce renforcement de capacités des médias leur permettra de:

- contribuer à l'atteinte de l'ob-



Photo de famille des participants à la formation

jectif de transparence dans les Marchés Publics ;

- promouvoir la bonne gouvernance, lutter contre la corruption ;
- divulguer les audits des Marchés Publics contractés par les autorités contractantes, etc.

Au terme de cette formation, les journalistes devront pouvoir exercer véritablement ce rôle de

veille et de contrôle citoyen.

La formation a porté sur plusieurs sous-thèmes à savoir : " Identification par le citoyen des marchés publics et délégations de service public", " Les principes fondamentaux des marchés publics et des délégations de service public", " Les sources d'informations des citoyens dans les

procédures de passation des marchés publics ", " Les instruments de publicité dans les marchés publics ", " Les pratiques frauduleuses : collusion et corruption, dans les marchés publics ", etc.

La formation a été assurée par le consultant Biraimé SECK, Enseignant de droit à l'université Cheik Anta Diop de Dakar, membre du Conseil d'administration du Forum Civil (section sénégalaise de Transparency International), ancien membre du Conseil de Régulation de l'ARMP du Sénégal.

Les participants ont eu droit à une attestation à la fin de ce séminaire de formation de deux jours.

Rappelons que la formation des médias fait suite à celle de la société civile qui s'est déroulée les 23 et 24 décembre 2013.

Pierre A.

L'ONG Jardin d'Eden fait don de matériels médicaux à la FOGEEES

La Fondation Gnassingbé Eyadéma pour l'Education et la Santé (FOGEEES) a bénéficié d'un don de matériels médicaux d'une ONG américaine dénommée Jardin d' Eden. La cérémonie de remise officielle de ce don d'un montant estimé à de 30.000 dollars (15 millions de FCFA) s'est déroulée au siège de cette fondation à Tokoin Doumassé à Lomé le 20 décembre 2013.



Remise symbolique du don de matériels médicaux

Cet équipement médical qui sera offert aux hôpitaux et aux dispensaires est composé essentiellement de : microscopes, tables d'opération et accessoires divers, lits médicalisés, consommables médicaux utilisés en chirurgie, etc.....

Il s'agit pour cette ONG de marquer sa solidarité à l'Etat togolais et à la FOGEEES qui se battent pour offrir au peuple

togolais des soins de santé de qualité.

" Dans cette conjoncture difficile certes mais combien excitante où toutes les énergies individuelles et collectives autour de votre président sont déployées pour la reconstruction de ce pays le Togo, nous nous devons de mettre tout en œuvre pour que les hommes et les femmes de cette noble et riche nation

puissent disposer de soins de santé adéquats ", a déclaré la présidente de l'ONG, basée à Washington DC, Mme Seka Adelaïde.

" Nous avons vu le dévouement et l'amour avec lesquels la FOGEEES, malgré ses maigres moyens, aide les populations nécessiteuses ; et nous avons compris qu'il fallait faire quelque chose pour les aider ", a-t-elle

indiqué.

Ce don est la matérialisation du partenariat que ces deux structures ont noué au cours de l'année 2013.

Pour la présidente de Jardin d'Eden, " ces équipements doivent renforcer la capacité de vos hôpitaux à accueillir et à soigner les malades " et permettre également aux spécialistes de la santé sur place de se perfectionner dans le maniement de matériels nécessaires à des soins modernes et se déplacer vers les malades qui n'ont pas de moyens de se rapprocher des unités sanitaires.

Elle a rassuré la FOGEEES que son Ong renforcera sa coopération avec elle dans les domaines de la santé publique.

Le directeur exécutif de la FOGEEES, Dr Jérémie Agoda Palakina s'est dit très heureux de ce geste de Jardin d'Eden,

soulignant que ce don vient à point nommé soutenir les actions de sa Fondation.

Il a indiqué que ce don lui permettra d'équiper certaines structures de soins périphériques qui continuent de faire usage de matériel désuet. Dr Agoda n'a pas manqué de remercier le chef de l'Etat Faure Gnassingbé, parrain de la Fondation, pour ses efforts soutenus dans l'atteinte de ses objectifs.

Créée en 2006, la FOGEEES appuie les efforts du gouvernement en matière d'éducation et de santé, à travers des consultations et des interventions médicales gratuites ainsi que des dons des fournitures scolaires aux élèves démunis et méritants et de matériels didactiques aux écoles rurales.

Pierre Agbanda

Entretien avec l'artiste togolais de la chanson, Almok :

" Début 2014 sera l'ascension sur le plan international "

Nous l'avons rencontrée le 30 décembre à Avepozo, lors de la remise de don qu'elle a fait à la crèche "Beau Berceau". Toute souriante, celle que les auditeurs de la radio en ligne www.gameli.com et les internautes ont honorée comme personnalité de l'année 2012, a accepté de se confier à notre rédaction.

Pour elle, il y aura beaucoup de projets pour l'année 2014. " Ce sera l'ascension sur le plan international ".

Quel est votre sentiment

après avoir été choisie par les auditeurs de la radio Gameli et les internautes comme personnalité de l'année 2012?

Je l'avais dit l'année passée, j'étais très contente parce qu'on m'avait mise parmi les hommes politiques et d'autres personnalités puis j'ai été élue. Ça fait plaisir, c'est une fierté pour moi.

Cette distinction ne vous met-elle pas une certaine pression dans votre carrière?

Bien sûr. Quand tu es choisi ou quand on te remet des prix, c'est dire que tu dois travailler plus que tu ne le faisais. Si tu fournissais 50% de travail, tu es



Almok, artiste togolais de la chanson

obligé de fournir 200% d'effort. Donc c'est en même temps une joie et une pression, une motivation de plus.

Quelles seront vos perspectives pour 2014 ?

Pour l'année 2014, nous aurons d'autres choses à faire ; de nouvelles vidéos ; de nouveaux singles ; je serai en studio pour la sortie de nouveaux albums en 2015. Il y aura de nouveaux projets et déjà on compte élargir la carrière sur le plan international. Début 2014 sera l'ascension au plan international.

Propos recueillis par Pierre

Le plan stratégique de l'ANADEB validé



La table lors de l'atelier de validation du plan stratégique de l'ANADEB

Les outils de gestion (Plan stratégique, manuel des procédures administratives, comptables, financières et manuel de suivi évaluation) de l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base, ont été validés lors d'un atelier qui s'est déroulé du 17 au 19 décembre dernier à Lomé. Ouvrant les travaux, la ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, Mme Tomégah-Dogbé s'est réjouie de la présence des acteurs de différents services ministériels qui marque une volonté partagée d'œuvrer en synergie pour réali-

ser la vision du gouvernement, celle de mettre l'homme au centre de son propre développement.

" Je m'en voudrais de ne pas faire une part spéciale de notre reconnaissance à nos partenaires techniques et financiers dont la grande disponibilité et la constante sollicitude nous permettent de concrétiser nos ambitions pour les communautés à la base de notre pays à travers la promotion du développement à la base. Je veux citer tout particulièrement, la BAD, la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), le PNUD, etc. ", a-t-elle déclaré.

Elle a exhorté les participants à faire une analyse minutieuse des différents documents à valider, afin de les enrichir pour permettre à l'Agence de jouer pleinement son rôle de moteur de développement des communautés.

L'ANADEB est Créée depuis janvier 2011 pour mettre en œuvre la Politique Nationale de Développement à la Base définie par le gouvernement. Elle a jusqu'ici évolué sans référence stratégique formelle. Elle a par ailleurs travaillé sur la base des moyens mis à sa disposition par le gouvernement et quelques partenaires.

C'est pour répondre à ce déficit stratégique qu'ANADEB a obtenu de la Banque Africaine de Développement (BAD) un financement de 110 millions de FCFA comme appui au renforcement du cadre institutionnel de l'Agence. Outre l'élaboration du plan stratégique et des outils de gestion, ces fonds ont permis d'organiser des formations à l'endroit des acteurs locaux de développement et d'installer deux logiciels, l'un de gestion administrative et financière et l'autre de suivi/évaluation.

Carole AGHEY

Œuvre de bienfaisance :

Almok fait don de jouets et de matériels informatiques à la crèche "Beau Berceau" d'Avepozo

La personnalité de l'année 2012 choisie par les auditeurs de la radio en ligne www.gameli.com; Almok a donné la joie aux enfants de la crèche Beau Berceau d'Avepozo et à leurs responsables.

rosité en offrant des jouets et des habits aux enfants ainsi que deux ordinateurs à l'établissement.

Ce geste de Almok qui a déclaré aimer les enfants, est destiné à leur permettre de bien fêter et à aider la crèche dans leur éducation.



Du matériel informatique donné à la crèche...

En effet, le 30 décembre 2013, l'artiste de la chanson togolaise a fait preuve de géné-

des parents et des représentants de la radio Gameli.

Pierre.A

Lutte contre la contrefaçon :

La Police met la main sur des fabricants de liqueurs frelatées

Un proverbe chinois dit que notre santé dépend de ce qui entre dans notre bouche. Ce qui veut dire que notre organisme réagit en fonction de notre alimentation. Si nous nous alimentons mal, nous tomberons malades ; si nous mangeons bien notre santé est assurée.

Dans la plupart de nos villes, les revendeuses de denrée alimentaires n'observent pas toujours les règles d'hygiène. Ce qui expose dangereusement les consommateurs aux risques de maladie. Un autre phénomène pend de l'ampleur depuis plusieurs années : la vente de pro-



Des liqueurs frelatées ont été saisies par la police de Tsévié

duits périmés ou frelatés, malgré les sensibilisations. En période des fêtes, il s'accroît. Et les associations des consomma-

teurs ne cessent d'inviter la population à la vigilance. Certains vendeurs mal intentionnés arrivent néanmoins à échapp-

per aux contrôles des agents de santé.

Des individus s'adonnent à la fabrication de produits frelatés comme des liqueurs à base de l'éthanol, un produit chimique dont la consommation présente des dangers pour la santé de l'homme.

Deux personnes, une revendeuse et un fabricant de ces produits illicites viennent d'être appréhendés par la Police à Tsévié, localité située à environ 35 Km de Lomé. Le stock saisi

par les agents de la Police est constitué de plus de 13 fût de 250 litres d'éthanol qui sert à fabriquer les autres liqueurs telles que : Rhums, Gin, sodabi etc.

Combien de bouteilles de ces produits ont-elles été consommées ? Nul ne saurait le dire. Il urge, pour préserver la santé de nos populations, que de telles décentes inopinées de la police et des agents de la santé se multiplient.

Pierre

**Lisez votre journal
CHRONIQUE DE LA SEMAINE
Tous les jeudis**



République Togolaise



Banque Mondiale

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIÈRES

Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (PGICT)

Appel à proposition des sous-projets communautaires

Le Gouvernement de la République Togolaise a obtenu de la Banque Mondiale un don pour financer le Projet de Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (PGICT) dont la mise en œuvre est assurée par le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF). Il est prévu qu'une partie de ce don sera utilisée pour apporter un appui technique et financier aux activités communautaires visant à faire face aux problèmes de changements climatiques, de réduction des risques de catastrophes et de dégradation des terres avec l'accompagnement technique des Agences d'Appui aux Initiatives à la Base (AGAIB) présentes dans les cinq (05) régions administratives du Togo.

En sa qualité d'agence d'exécution du projet, le MERF invite les Organisations de Développement à la Base (ODB), la Société Civile (ONG, Associations, Collectifs ou toutes autres organisations), les collectivités territoriales (Mairies) et les services publics menant des actions en faveur des communautés à la base sur toute l'étendue du territoire, intéressés par le présent appel, à faire des propositions de sous-projets communautaires.

Domaines d'intervention du PGICT

Les subventions du PGICT sont allouées dans les Domaines Focaux suivants du FEM et du GFDRR :

- i) l'atténuation des effets du Changement Climatique ;
- ii) la Conservation et la restauration de la Biodiversité ;
- iii) la prévention de la Dégradation des sols et la promotion de la Gestion durable des Forêts ;
- iv) la Prévention et la Gestion des Catastrophes.

Objectifs des activités communautaires du PGICT

L'objectif principal des activités communautaires est de promouvoir les bonnes pratiques de la gestion durable des terres (GDT) dans les paysages ciblés et dans les zones climatiquement vulnérables du Togo, de s'appuyer sur ces communautés pour renforcer le système d'alerte précoce et réduire les facteurs sous-jacents aux catastrophes naturelles.

Conditions d'éligibilité des sous-projets

Le PGICT financera les sous projets dont les activités prioritaires qui ont pour objectif de réduire les effets des inondations, de la dégradation des terres, de la vulnérabilité au changement climatique et de la biodiversité.

Il s'agit des activités éligibles qui répondent aux critères suivants :

- Etre en lien avec les domaines prioritaires du PGICT ;
- Etre une réponse aux problèmes réels des communautés locales ;
- Avoir une approche de mise en œuvre basée sur l'utilisation de la main d'œuvre locale
- Avoir reçu l'approbation des communautés de zone de mise en œuvre du projet (quitus du CVD ou chefferie)

Renseignements :

Toutes les organisations ou structures intéressées par cet appel du PGICT sont invitées à télécharger le guide de sélection des sous projets, le formulaire de la note succincte ainsi que la note d'orientation sur l'adresse suivante : www.environnement.gouv.tg ou à retirer la documentation utile aux bureaux de toutes les directions préfectorales et régionales de l'environnement et des ressources forestières sur toute l'étendue du territoire, ou dans les Agence d'Appui aux Initiatives de Base (AGAIB) suivant les adresses ci-dessous :

AGAIB Maritime	B.P. 31 Tsévié, Tél. 23 30 44 96/91 27 86 63- Fax : 23 30 43 51 Email : agaibrm@yahoo.fr
AGAIB Plateaux	Enceinte Direction Régionale du Plan et du Développement Quartier Administratif 200 BP : 306 Atakpamé Tel : 24 40 15 74/24 42 61 04 /24 42 11 87 Fax : 24 40 15 73 E-mail : agaibplateaux@yahoo.fr
AGAIB Centrale	Agence d'Appui Aux Initiatives de Base Région Centrale BP : 680. Sokodé Tel : 25510465 / 24459310/11 Fax : 25501411 E-mail : agaibcentrale@yahoo.fr
AGAIB Kara	Agence d'Appui Aux Initiatives de Base Région de la KARA BP : 25 Kara Tel : 24 45 89 03/24 45 89 02/26 60 12 60 Fax : 26 61 03 13 E-mail : agaibkara@yahoo.fr
AGAIB Savanes	Agence d'Appui Aux Initiatives de Base des SAVANES BP : 102 Dapaong Tel : 27 70 86 97/Fax : 27708763 E-mail: agaibsavanes@yahoo.fr

Les notes succinctes, de trois pages au maximum, doivent être déposées aux bureaux des AGAIB sus citées, selon la zone de localisation du projet, au plus tard le 07 février 2014 à 12 heures 00.

VOEUX 2014:**"NOUS AVONS LA PLUSFORTE POTENTIALITE DE DEVELOPPEMENT..."**

La tradition a été respectée cette année encore dans le cadre des présentations des vœux. Face au personnel, le Directeur Général a annoncé les bases de la dynamique qui caractérisera l'année 2014.



Par téléconférence, les agents de **TOGO TELECOM** établis sur toute l'étendue du territoire ont participé à la cérémonie de vœux qui s'est déroulée au siège de **TOGO TELE-**

COM.

Après la minute de silence en mémoire des employés disparus, la parole a été donnée aux responsables des agences de l'intérieur. Les uns et les autres ont présenté leurs vœux de santé et remercié la Direction Générale pour l'effort entrepris afin de permettre au personnel de travailler dans de bonnes conditions.

Prenant la parole, le Délégué du Personnel a, à son tour, présenté les vœux au nom du personnel et réitéré l'engagement du personnel à redoubler d'effort afin d'améliorer le rendement. Le représentant de la Direction Générale a renchéri en soulignant la non atteinte



des objectifs malgré la réalisation de plusieurs projets allant dans ce sens. Il a donc assuré le Directeur Général de la mobilisation du personnel pour l'exécution de la politique insufflée.



Répondant à tous, le Directeur Général a remercié ses interlocuteurs pour la peine et les efforts consentis afin de maintenir **TOGO TELECOM** sur le bon cap. Ses remerciements sont allés particulièrement aux agents sollicités à des "heures impossibles" afin d'assurer la continuité du service. Selon le Directeur Général, 2014 sera encore une opportunité de grandir.

En effet, le nouvel organigramme va permettre à l'Opérateur Historique d'atteindre plus efficacement les objectifs à travers un meilleur rendement de son personnel. Pour cela, plusieurs formations sont prévues afin de renforcer les compétences au niveau de chaque poste sans exception. Ceci ajouté au fait que tout est possible avec la persévérance, **TOGO TELECOM** devrait faire un grand pas en 2014. "Nous avons, aujourd'hui, la plus forte potentialité de développement en nous basant sur l'élément principal de croissance : Internet", a-t-il déclaré.

En clair, les moyens sont réunis pour offrir du service de qualité aux clients et la balle est donc dans le camp de chaque employé. La cérémonie a pris fin sur les salutations d'usage.

TOGO TELECOM VOUS DIT MERCI!

2013 nous a rapproché un peu plus de notre projet de toujours : la vulgarisation des TIC. Plus que jamais, cette dernière apparaît comme l'affaire de tous. Nous avons fait un pas de plus dans ce sens grâce à votre confiance.

**QUE DE PROMOTIONS POUR UNE SEULE ANNEE**

L'année 2013 aura été l'année des promotions et des innovations à **TOGO TELECOM**. Aux différentes campagnes d'activation gratuite, se sont succédées les campagnes **TOGO TELECOM. CHEZ VOUS**. Grâce à elles, vous et

vos proches disposez désormais de l'outil de communication le plus économique : illico. Au-delà du simple appareil, cet outil symbole la solution finale au problème de cherté des coûts de communication souvent décriés par les clients. Les quelques sceptiques qui doutaient encore des intentions de l'opérateur ont laissé exploser leur joie au lancement du **PACK 3XL** et son Smartphone révolutionnaire : le **Y 210C**. Le coût de l'impulsion reste celui de tous les illicos, mais les clients disposent de plusieurs options de navigation Internet et peut utiliser ses cartes SIM illico et GSM au même moment. Mais le jackpot a été la promotion **PROMO PREPAID** et le **WEEK END KDO** devenus, depuis, la référence dans les offres illimitées au Togo.

QUE D'INNOVATIONS POUR LES CLIENTS

2013 a connu également plusieurs améliorations destinées à servir, davantage, le client. L'éternel problème de la cherté des ordinateurs a été pris à la gorge grâce aux nouvelles offres LAP TOP HELIM, plus alléchantes. Pour la première fois, le client peut acheter un ordinateur de plus de deux cent mille à seulement 15 995 F CFA. Pendant 2 ans, le client peut également disposer d'un ordinateur et d'une connexion haut débit illimitée en payant de toutes petites mensualités.

L'innovation vient également des nouvelles cartes SIM de **TOGO TELECOM**. Le temps d'une carte SIM uniquement voix ou uniquement Internet est révolu. Le client de **TOGO TELECOM** a, désormais, un compte matérialisé par une carte SIM voix et Internet. Ceci avec un rechargement unique de crédit permettant d'effectuer les opérations en appel comme en navigation Internet.

POUR VOUS DIRE MERCI!

Que seraient toutes ces nouveautés sans des clients fidèles qui comprennent et adhèrent à la politique de l'entreprise? **TOGO TELECOM** l'a compris et saisi cette énième occasion pour adresser un grand MERCI à tous ses clients. Voyez en l'octroi des cartes de fidélités officialisées pendant la Foire Internationale de Lomé, un cadeau précieux pour 2014. **TOGO TELECOM** profite de l'occasion pour inviter les clients qui n'ont pas encore retiré leur carte de fidélité d'aller en faire le demande dans les Espaces Telecom. Elles symbolisent, désormais, l'union sacrée entre une entreprise qui avance et ses clients qui évoluent.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUS!